

12 mai 1969, Québec

Retour sur le Discours inaugural de la session à Québec

Le discours inaugural de la session de Québec parlait cette année un langage qu'on n'avait pas coutume de trouver dans ce très officiel document. Je ne vois, bien sûr, rien de répréhensible aux thèmes traditionnels de ce que l'on appelait jadis le discours du Trône; mais je constate qu'on y faisait la part bien mince aux affaires économiques et à ceux qui comme vous, messieurs, en sont les chefs de file.

S'il est vrai que l'une de nos grandes priorités de l'heure doit être de stimuler l'économie du Québec, de créer de nouvelles entreprises, d'accroître notre productivité et partant notre niveau de vie, il faut bien que l'homme-clé de la situation, celui que nous devons mettre à l'honneur et aider de toutes nos forces, ce soit l'industriel, l'investisseur, le chef d'entreprise. C'est justement ce que nous avons voulu souligner à l'ouverture de la session. Je ne résiste pas à la tentation de vous relire trois petits passages de ce discours inhabituel:

« ... Toute prospérité repose en définitive sur le travail, l'ingéniosité, l'esprit d'initiative des citoyens, leur aptitude à mettre en commun leurs énergies et leurs capitaux pour créer de nouveaux moyens de production et de nouvelles carrières.

« Si nous voulons multiplier chez nous les industries dont nous avons tant besoin, peut-être faudrait-il commencer par valoriser davantage la fonction du chef d'entreprise, avec toutes les qualités qui s'y rattachent: goût du risque saint productif, sens de l'efficacité, de l'action méthodique et des attitudes positives.

« Il faut également comprendre que la paix sociale, l'ordre, la sécurité et la solidarité comptent parmi les plus puissants facteurs de progrès économique... »

Voilà, messieurs, ce que disait le discours inaugural de la session à l'Assemblée nationale du Québec. Est-ce là un langage électoral ? J'en doute fort; mais il me suffit que ce soit un langage vrai.

Il est temps que nous marquions du respect pour ces hommes qui ont l'audace de lancer des entreprises et la compétence voulue pour les faire prospérer. Il est temps que nous leur donnions dans notre psychologie collective le rang qu'ils occupent en fait dans notre vie économique.

C'est dans cet esprit qu'à la suggestion de mon collègue de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, nous avons invité une cinquantaine d'entre vous à constituer le Conseil Général de l'Industrie, que préside avec tant de dynamisme Me Paul-A. Ouimet.

Chose admirable: aucun de ceux à qui nous avons demandé de se mettre bénévolement au service de la communauté québécoise au sein de ce Conseil général de l'industrie ne nous a refusé son concours. Tous se sont portés volontaires pour livrer avec nous la bataille économique du Québec.

Je les en remercie de tout cœur et j'espère que la création de ce Conseil marquera le début d'un véritable « partnership » entre le gouvernement et l'industrie.

Essayons d'esquisser en quelques mots ce que pourrait être, dans cette association nécessaire, la part du gouvernement et celle de l'industrie. Ce que le gouvernement entend faire pour l'industrie, vous en trouverez une bonne indication dans le récent discours du budget.

Mon collègue des finances, M. Paul Dozois, a accompli ce tour de force d'augmenter considérablement les crédits alloués aux ministères économiques, en particulier celui de l'Industrie et du Commerce, sans augmenter pour autant le fardeau des payeurs de taxes. Ottawa ne cesse de répéter aux provinces: « Si vous avez besoin d'argent, taxez ». C'est vite dit, mais il y a une limite à ce que l'économie peut porter.

Il ne pouvait pas être question, par exemple, d'alourdir davantage le fardeau des sociétés commerciales et industrielles. Au seul chapitre de l'impôt sur les corporations, ces entreprises payent déjà au fisc 52 % de leurs profits, soit 40 % à Ottawa et 12 % à Québec. Là comme ailleurs, c'est Ottawa qui garde la part du lion. Pouvions-nous augmenter la nôtre au moment où l'industrie québécoise doit être au contraire encouragée et stimulée ?

Nous pensons qu'il est beaucoup plus sage de rogner plutôt sur notre petite part de 12 % afin de pouvoir offrir des primes à l'investissement et des avantages fiscaux aux industries qui veulent bien s'établir ou agrandir chez nous, spécialement dans les régions les moins favorisées.

Tout comme la création de l'Office du crédit industriel, ces initiatives récentes donnent déjà d'excellents résultats, preuve qu'elles répondaient à un besoin.

Le gouvernement commencera bientôt, à Ste-Foy, l'aménagement d'un centre de recherches industrielles qui aidera nos entreprises à résoudre leurs problèmes, à améliorer leurs procédés de fabrication et à lancer de nouveaux produits sur le marché. Quand ce centre sera complété au coût de \$ 60 000 000, nous posséderons alors un incomparable outil, qui nous aidera à mieux utiliser nos richesses naturelles et à garder au Québec nos meilleurs cerveaux. On peut en dire autant du complexe scientifique que nous avons autorisé l'Hydro-Québec à construire à Boucherville, au coût de \$ 32 000 000, et qui sera une réalisation unique en Amérique du Nord.

Toujours dans le meilleur intérêt de l'industrie, le gouvernement a lancé récemment une campagne de publicité illustrant l'ingéniosité, l'excellence et l'extrême variété des produits du Québec. S'il est important de soutenir nos marchés d'exportation, en ouvrant par exemple de nouveaux bureaux dans les principales villes américaines et jusqu'en Allemagne de l'Ouest comme nous allons le faire cette année, n'oublions pas que nous avons ici même, au Québec, une population de plus de 6 000 000 d'âmes, dont le pouvoir d'achat s'accroît constamment sous la double poussée de l'expansion démographique et de la hausse du revenu personnel.

Nous voulons que l'industrie québécoise ne soit pas la dernière à profiter de ce pouvoir d'achat; et que notre population ne soit pas la dernière non plus à reconnaître les qualités souvent uniques des produits du Québec.

C'est un peu dans le même esprit que nous avons accepté de prendre les engagements nécessaires au maintien de ce qui fut peut-être jusqu'à maintenant notre plus grande réussite collective: Terre des Hommes. Cette splendide réalisation a agi comme un véritable tonique, tant sur l'économie du Québec que sur la psychologie de sa population. Il importe d'en prolonger et d'en perpétuer si possible les effets bienfaisants.

Voilà, en quelques traits, ce que votre gouvernement fait ou entend faire pour l'industrie. Et maintenant, qu'est-ce que l'industrie peut faire pour le Québec ? Je n'étonnerai personne en disant d'abord que nous comptons sur vous pour créer de nouveaux emplois.

Le chômage est, pour l'économie québécoise, une sorte de maladie chronique. Je me refuse à croire que ce soit une maladie incurable. Nous avons tous intérêt à faire notre part pour guérir ce mal, du moins pour l'atténuer dans toute la mesure du possible. Car un chômeur de plus, c'est à la fois une charge additionnelle pour les citoyens productifs qui payent des taxes et un contribuable de moins pour partager le fardeau.

Votre contribution pour aider à remédier au problème du chômage pourrait s'identifier aux trois moyens suivants: l'utilisation de nos centres de main-d'œuvre provinciaux ; le recours aux services que vous offrent certains de nos ministères, dont celui de l'Éducation en matière de formation de personnel, recyclage, etc., le recours au système de primes aux industries qui embauchent des assistés sociaux dans les nouveaux emplois qui sont créés, comme l'annonçai jeudi dernier, à Québec, mes collègues de l'Industrie et du Commerce, du Travail et de la Famille et du Bien-Être.

La création de nouveaux emplois pour garder au Québec les compétences que nous aurons formées à si grands frais dans nos collèges et nos universités. Naturellement, il importe que les programmes d'étude et l'orientation des élèves tiennent compte des besoins spécifiques de notre économie. C'est encore là un domaine où une étroite solidarité s'impose entre l'État et l'industrie.

Pour mieux concerter les efforts de tous en vue d'une expansion accélérée de notre économie, le ministère de l'Industrie et du Commerce doit procéder à des enquêtes et à des inventaires sans lesquels il n'y aurait pas de planification possible. Voilà un autre secteur où votre concours lui est absolument nécessaire. C'est vous qui pouvez lui fournir les données et les chiffres dont il a besoin pour bien analyser la situation, pour en valoriser au maximum les éléments positifs et pour en corriger au besoin les faiblesses.

Faut-il y voir l'effet d'une certaine fièvre préélectorale ? Certains semblent plus enclins à parler des points faibles que des points forts de notre économie, plus enclins à faire état de nos problèmes que de nos réussites. Je vous demande de regarder les choses d'un œil serein et objectif.

Nous vivons dans une période d'évolution extrêmement rapide. Un monde nouveau est en train de naître. Que ces brusques changements créent ici et là des tensions et des malaises, rien de plus normal. Il en est ainsi partout et le Québec ne fait pas exception. Mais je ne sais pas qu'il se pose chez nous des problèmes plus graves qu'ailleurs. La différence, c'est peut-

être qu'avec notre tempérament latin, nous sommes plus portés que d'autres à en faire étalage sur la place publique.

Ainsi, on a tellement parlé de grèves et de menaces de grèves en ces derniers temps que vous avez peut-être l'impression qu'à ce point de vue, la situation serait plus grave au Québec que dans les autres provinces. Détrompez-vous. Les statistiques fédérales montrent qu'en 1968, il y a eu 289 grèves en Ontario et seulement 137 au Québec; que le nombre des employés impliqués dans ces grèves a été de 131 000 en Ontario et de 34 000 seulement au Québec; et que le nombre des jours-hommes perdus a été deux fois et demie moins élevé dans le Québec que dans l'Ontario. Ce qui ne prouve d'ailleurs rien contre le climat social ou le climat politique de la province voisine.

Pour se faire une juste idée du rythme de croissance de notre économie, il ne faut pas trop s'arrêter aux chiffres d'un trimestre ou même d'une année. Mieux vaut considérer les tendances qui se manifestent sur une période plus longue.

On constatera alors qu'au cours de la dernière décennie, le Québec a plus que doublé son produit national brut. Le revenu personnel par habitant est passé de \$ 1 240 à \$ 2 219 pendant la même période. Les investissements se sont accrus au rythme moyen de 5.5 % par année. En dix ans, la population a augmenté de 21 %; la main-d'œuvre, de 28.3 %; et l'emploi, de 31.6 %.

Ces taux de croissance soutiennent la comparaison avec ceux des pays les plus dynamiques. Comment pourrait-il en être autrement dans un territoire où il y a tant de richesses à mettre en valeur, tant d'espaces à aménager, tant de défis lancés à l'initiative et au génie créateur de l'homme ?

N'allez donc pas vous laisser impressionner par les sombres propos des alarmistes et des broyeurs de noir. Ayez foi en l'avenir du Québec et communiquez cette foi non seulement aux étrangers, mais d'abord aux Canadiens et aux Québécois eux-mêmes. Nous avons chez nous des capitaux de plus en plus abondants comme en témoigne l'essor de nos banques, de nos caisses populaires, de nos sociétés d'assurance et de nos autres institutions financières. Pourquoi serions-nous les derniers à investir dans notre développement industriel, les derniers à participer au succès de nos propres entreprises, les derniers à découvrir les immenses possibilités de l'économie québécoise?

Certains, semble-t-il, s'inquiètent des idées politiques ou constitutionnelles de quelques groupements minoritaires. Mais vous savez qu'au Québec, les tiers partis n'ont jamais obtenu beaucoup d'encouragement. C'est même l'une des seules provinces où le NPD, malgré la vigueur et l'habileté de ses efforts, n'a jamais pu faire élire un seul candidat, ni dans une élection provinciale, ni dans une élection fédérale.

Il y a dans la population québécoise un fond de sagesse, de bon sens et de stabilité qui constitue notre meilleure garantie contre les aventures douteuses. Et ceux qui continuent de demander où va le Québec ou ce que veut le Québec devraient bien se donner la peine d'examiner, avec un esprit objectif, les multiples documents que nous avons publiés à

l'occasion des conférences constitutionnelles de Toronto et d'Ottawa. Ils y trouveraient des réponses à toutes leurs questions.

Le Québec veut garder son identité particulière, son héritage culturel, ses traits distinctifs, ce qui est une aspiration tout à fait légitime que vous devez comprendre et encourager; mais il veut garder tout cela en restant politiquement solidaire de l'ensemble du Canada et économiquement solidaire du continent nord-américain.

Ce n'est pas nouveau; c'est « à ces conditions », comme l'a fort bien reconnu lord Carnarvon, que nous sommes entrés dans la Confédération en 1867.

Mais on ne saurait s'attendre à ce qu'une constitution pensée il y a 102 ans, en fonction des besoins et des idées d'un autre siècle, puisse offrir des solutions à tous nos problèmes d'aujourd'hui. Cette constitution est plutôt devenue une cause de malentendus et de conflits sans fin, alors que depuis l'abolition des appels au Conseil Privé, nous n'avons aucun tribunal qui soit en mesure de trancher ces conflits en dernier ressort à la satisfaction de tous.

C'est pour mettre fin à nos interminables querelles juridiques et fiscales que le Québec réclame une constitution claire, complète et moderne.

Dès juillet dernier, nous avons présenté à nos partenaires une série de 60 propositions couvrant tous les aspects de la constitution canadienne, y compris le plus important: celui du partage des pouvoirs. On ne trouvera rien dans ce document qui soit de nature à provoquer l'éclatement du Canada. Au contraire, nous avons voulu tenir compte des besoins différents des autres provinces aussi bien que de nos propres besoins.

On ne trouvera non plus dans nos propositions rien de rigide, de péremptoire, de cassant. Nous sommes prêts à en discuter. C'est pour cela que nous les avons présentées sous la forme d'un simple document de travail. Mais qu'on ne vienne pas dire que le Québec n'est pas « branché ». De tous les gouvernements du pays, c'est le nôtre qui a été le premier à préciser ses positions et à les soumettre au crible de l'opinion publique.

Messieurs, je vous demande de nous aider à faire mieux comprendre les attitudes du Québec afin qu'une fois réglé cet épineux problème constitutionnel, nous puissions enfin consacrer toutes nos énergies au développement économique de notre si vaste et si beau territoire.